

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015**

### **Compte-rendu sommaire**

---

L'an deux mil quinze, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – M. P. SAINSARD – Mme C. BARTHES – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE.

#### **Absents représentés**

M. P. SEDARD par Mme M. LAFFORGUE – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme A. NICOLAS par M. C. GHIS – Mme D. LABORDE par M. JM. GUILBOT – M. M. HAMDANI par Mme G. RACKELBOOM – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO.

Madame Danielle REDSTONE a été élue secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- EMET un avis défavorable sur le périmètre d'agglomération proposé par l'arrêté interpréfectoral signé par les Préfets de Seine et Marne et de l'Essonne.
- APPROUVE le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance de Sénart 2015-2020.
- APPROUVE le programme de reconstruction de la piscine, du centre d'activités sociales Trait d'Union et restructuration urbaine du secteur entre les rues Jean-François Millet, Pablo Picasso et rue du Multien.
- ADOPTE la convention de transfert du personnel cinéma, du matériel de projection et du matériel scénique entre la Scène Nationale de Sénart et la commune.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE les avantages en nature repas et logement 2015.
- MODIFIE les modalités de minoration du régime indemnitaire et du 13<sup>ème</sup> mois sur les arrêts de travail.
- ACCEPTE la création de deux emplois d'apprenti au sein des services municipaux.
- MODIFIE la typologie du logement de fonction avec astreinte attribué au gardien scolaire le Paloisel et de la salle d'activités séniors.
- APPROUVE la Décision Modificative n°1 au budget primitif 2015.
- ADOPTE la tarification complémentaire des services pour la période scolaire 2015-2016.
- APPROUVE la répartition intercommunale des frais de scolarité pour l'année 2015-2016.
- SOLLICITE une subvention d'investissement auprès de la CAF pour la crèche familiale « Ribambelle ».
- DEMANDE le lancement d'une procédure conjointe de Déclaration d'Utilité Publique et d'enquête parcellaire dans le cadre du réaménagement du site des Brandons.
- MODIFIE le règlement intérieur de l'Elan 11-15 ans et du Tremplin 16-20 ans.
- MODIFIE le règlement intérieur des accueils périscolaires et de loisirs.
- MODIFIE les règlements intérieurs de la salle André Malraux et des Maisons de Quartier.
- MODIFIE le règlement de fonctionnement de la halte jeux « Les Lutins ».
- MODIFIE le règlement intérieur des animations de quartier.
- MODIFIE le règlement intérieur des restaurants scolaires.
- MODIFIE le règlement intérieur du Conservatoire Maurice Ohana.
- ADHERE à la Charte Régionale de la Biodiversité.

**Le Député-Maire**

**Guy GEOFFROY**